

Maisons-Alfort, le 6 décembre 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire**  
**de l'alimentation, de l'environnement et du travail**  
**relatif à la demande de changement de composition**  
**du produit biocide LINGETTES DESINFECTANTES SANS RINÇAGE**  
**AMM N°2030205**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception de dossiers déposés par la société **Laboratoires SARBEC** de demandes de changement de composition du produit **LINGETTES DESINFECTANTES SANS RINÇAGE (AMM N°2030205)**, et son avis est requis.

*Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.*

### CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Ce dossier concerne le changement de composition du produit biocide LINGETTES DESINFECTANTES SANS RINÇAGE, qui bénéficie d'une autorisation transitoire de mise sur le marché (AMM n°2030205), en cours de validité.

### CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit LINGETTES DESINFECTANTES SANS RINÇAGE est un biocide de type 4 composé de 48 % m/m d'éthanol se présentant sous la forme d'une lingette.

L'éthanol est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007, en cours d'évaluation au niveau européen pour le type d'usage revendiqué.

Nom ou description générique des substances actives :	1) éthanol
N°CAS :	1) 64-17-5
Type de produit :	4

### CONSIDERANT

Qu'en réponse à la demande de compléments d'information de l'Anses du 29/06/2012, le pétitionnaire a déclaré le 26/11/2012, abandonner la commercialisation du produit LINGETTES DESINFECTANTES SANS RINÇAGE.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail estime que la demande de changement de composition du produit LINGETTES DESINFECTANTES SANS RINÇAGE n°2030205, présentée par la société Laboratoires SARBEC, est devenue sans objet.

**Marc MORTUREUX**

Mots-clés : changement de composition, éthanol, TP4